
COMPTE RENDU

Réunion publique – Colline d'Élancourt
Mercredi 07 juillet 2021, 18h30 – Zoom

Intervenants :

Madame Yasmine CAMARA, Déléguée spéciale en charge des Jeux Olympiques et Paralympiques – Région Île-de-France

Monsieur Olivier DE LA FAIRE, Conseiller départemental délégué au sport et aux Jeux Olympiques et Paralympiques – Département des Yvelines

Monsieur Jean-Michel FOURGOUS, Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, Maire d'Élancourt

Monsieur Thierry MICHEL, 7^{ème} Vice-Président délégué aux finances et aux ressources humaines de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1^{er} adjoint d'Élancourt

Monsieur Laurent MAZAURY, 13^{ème} Vice-Président délégué aux sports et aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Saint-Quentin-en-Yvelines, 3^{ème} adjoint d'Élancourt

Monsieur Arnaud COURTIER, conseiller Jeux Olympiques et Héritage - Saint-Quentin-en-Yvelines

Madame Anne MURAC, Responsable du Cluster Ile de France, Paris 2024

Madame Isabelle VALLENTIN, Directrice Générale Adjointe, SOLIDEO

Monsieur Vivien CORRE, Chef de projet Espaces Publics, SOLIDEO

Madame Kristen LECORGNE, Chef de projet participation citoyenne et communication, SOLIDEO

Animatrice :

Coline GREGOIRE, Directrice de clientèle, Agence Sennse

Contexte

A l'été 2024, la colline d'Élancourt accueillera les épreuves olympiques de VTT : des aménagements sont prévus pour la tenue des compétitions et l'accueil du public. A l'issue des Jeux, une nouvelle étape de transformation interviendra pour faire de la colline un espace de sport et de loisirs de référence pour le territoire. Afin de présenter le projet et d'annoncer les prochaines étapes de concertation qui se dérouleront à partir de septembre 2021, la SOLIDEO organise ce mercredi 7 juillet 2021 une réunion d'information.

Introduction

L'**animatrice** démarre la réunion en remerciant les participants. Elle rappelle que la réunion est organisée à l'initiative des partenaires du projet et de la SOLIDEO, maître d'ouvrage du projet. Elle annonce ensuite les modalités d'échange et de contributions : les participants pourront poser leurs

questions pendant le temps d'échanges dédié qui aura lieu après la présentation du projet. La réunion est enregistrée afin de réaliser le présent compte rendu, mais ne sera pas diffusée publiquement.

L'animatrice présente le déroulé de la réunion :

- Présentation du contexte et du cadre de réalisation du projet par les différents partenaires ;
- Présentation du projet :
 - o Rappel historique du site et de son origine ;
 - o Calendrier du projet ;
 - o Rôle du site d'Élancourt lors des Jeux de Paris 2024 ;
 - o La colline après les Jeux.
- Présentation des prochains rendez-vous ;
- Temps d'échanges.

Interventions des partenaires du projet

Madame Yasmine Camara, Déléguée spéciale en charge des Jeux Olympiques et Paralympiques – Région Île-de-France, explique que le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines est un réel atout pour les Jeux Olympiques et Paralympiques car c'est un territoire de référence et d'excellence pour le vélo avec le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines et le siège de la Fédération Française de Cyclisme. La colline d'Élancourt va devenir le poumon vert de ces Jeux : c'est un territoire de plus de 50 hectares qui va être repensé, réaménagé et revalorisé. Les Jeux Olympiques laisseront en héritage une colline plus verte, plus pérenne, plus vertueuse et plus accessible pour l'ensemble des habitants, conformément aux ambitions de la Présidente de Région. La Région finance environ 50 % des futurs aménagements pour un montant total de plus de 3 millions d'euros. Elle conclut en ajoutant que grâce aux Jeux, le territoire écrit une nouvelle page de son histoire avec un héritage sportif, sociétal et environnemental.

Monsieur Olivier De la Faire, Conseiller départemental délégué au sport et aux Jeux Olympiques et Paralympiques – Département des Yvelines, indique être ravi de se retrouver pour échanger sur le projet de la colline d'Élancourt. Il rappelle l'engagement du Département des Yvelines pour l'accueil des Jeux de Paris 2024 et pour l'aménagement des sites, en partenariat avec les organisateurs et en lien étroit avec les collectivités, notamment Élancourt, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles Grand Parc.

Le territoire des Yvelines a été labellisé « Terre de Jeux » et sera l'hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques avec 4 sites pour l'équitation, cyclisme et VTT ainsi que le golf. 11 épreuves olympiques se tiendront sur le territoire avec 19 centres de préparation et une ambition forte de pouvoir accueillir tous les spectateurs. Le département est une terre de vélo, notamment reconnue pour l'accueil de nombreux départs, à l'image du Paris-Nice et bientôt le départ de la dernière étape du Tour de France à Chatou le 18 juillet. Le territoire est également terre de cheval : c'est le plus grand département en termes de licenciés avec 22 500 licenciés et plus de 200 centres dans les Yvelines. Avec 27 golfs et l'accueil de la Ryder Cup en 2018, le territoire s'impose également comme un lieu d'accueil privilégié pour la pratique du golf. Les Jeux représentent une fabuleuse opportunité économique pour le territoire mais aussi pour accélérer les politiques publiques en particulier au sujet des aménagements et des infrastructures. C'est également une opportunité pour amplifier les

missions de solidarité du Département et pour faire du sport un facteur de cohésion sociale dans les écoles, dans les EPHADS mais aussi dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

Le Département s'est engagé financièrement dans la compensation environnementale avec le Groupement d'Intérêt public Seine et Yvelines Environnement et dans le financement de ce projet de la colline d'Élancourt avec l'ambition de laisser un héritage ambitieux et durable sur le plan sportif, environnementale et social.

Monsieur Jean-Michel Fourgous, Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, Maire d'Élancourt, est heureux de la tenue de cette réunion qui représente le démarrage d'un grand projet pour la colline après plus de 30 ans de débats. Le monde entier aura les yeux braqués sur la colline en 2024. Il précise que l'olympisme est porteur de belles valeurs universelles, d'effort, de travail, d'entraînement, de respect des règles. Cet événement, créateur d'émotion représente un grand honneur pour la ville d'Élancourt ainsi qu'une opportunité exceptionnelle de rendre cette colline accessible au plus grand nombre. Il ajoute que cela va permettre de résoudre le problème de fermeture de la colline. Il précise que les trois principaux financeurs du projet sont la Région, le Département et Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'animatrice ajoute que **Monsieur Jean-Michel Fourgous** est accompagné de **Monsieur Thierry Michel**, 7^{ème} Vice-Président délégué aux finances et aux ressources humaines de Saint-Quentin-en-Yvelines et 1^{er} adjoint d'Élancourt et de **Monsieur Laurent Mazaury**, 13^{ème} Vice-Président délégué aux sports de Saint-Quentin-en-Yvelines et aux Jeux Olympiques et Paralympiques, 3^{ème} adjoint d'Élancourt.

Madame Isabelle Vallentin, Directrice Générale Adjointe de la SOLIDEO, présente l'organisation et la gouvernance des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Elle commence par remercier les élus présents à la réunion. C'est en effet un projet partenarial qui est présenté ce soir, avec plusieurs temporalités. Pour mieux comprendre la gouvernance, elle présente le schéma suivant :



Madame Vallentin précise que le contrat de ville hôte entre le CIO et la Ville de Paris a été signé en 2017 après une phase de candidature. Il a ensuite été décliné une organisation qui partage les rôles entre Paris 2024, garant du bon déroulé de l'événement, de l'installation des structures temporaires nécessaires aux compétitions et opérant la relation avec le CIO et les athlètes, et la SOLIDEO, établissement public de l'Etat qui a pour rôle d'assurer la livraison de l'ensemble des ouvrages olympiques pérennes. La SOLIDEO a en charge de superviser une soixantaine d'ouvrages pour les Jeux. Les collectivités et les financeurs sont également les partenaires de ces Jeux.

Pour le projet de la colline, les financeurs sont la Région, le Département, Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Etat. La SOLIDEO a en charge de collecter auprès des collectivités territoriales l'ensemble des fonds. Enfin, l'organisation est pilotée par le délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques, Monsieur Cadot, qui veille à la gouvernance et à la cohérence d'ensemble.

La colline d'Élancourt : son origine, son histoire, son origine

Madame Isabelle Vallentin rappelle la genèse de la colline : initialement, la colline était un ensemble de carrières à ciel ouvert qui permettaient de produire des argiles meulières. Ensuite, dans les années 80/90, le lieu a servi d'accueil pour les déblais de la Ville nouvelle de Saint-Quentin. Ainsi, ce terrain plat est devenu le point culminant de la région Île-de-France.

Le calendrier du projet

Monsieur Vivien Corre, chef de projet espaces publics à la SOLIDEO, et Madame Kristen Lecorgne, chef de projet participation et communication à la SOLIDEO présentent le calendrier du projet.



Monsieur Vivien Corre indique que le projet est actuellement en phase d'études et les travaux démarreront mi-2022. Les travaux se dérouleront en 3 phases :

- 1 phase avec le Test Event
- 1 phase entre le Test Event et les Jeux
- 1 phase après les Jeux pour les travaux d'aménagement dits Héritage.

Il précise que le Test Event correspond à un événement organisé par Paris 2024 afin de voir comment fonctionne le site, avant la tenue des Jeux. Pour limiter les nuisances pour les riverains, une régulation de la circulation des camions de chantier sera mise en place. Un soin sera apporté particulièrement aux flux des camions qui interviendront sur le chantier de la colline avec un accès principal depuis l'est de la colline, côté Trappes et un accès secondaire qui sera créé par la suite dans la partie nord sur la départementale. Il explique que l'ensemble des chantiers de la SOLIDEO respectent une charte environnementale intégrant différents aspects et notamment l'adaptation de la période des travaux pour tenir compte de la faune et le balisage préventif ou des dispositifs de protection d'habitats naturels. Il ajoute que tout sera mis en place pour limiter au maximum les nuisances du chantier et perturber le moins possible la colline, les riverains et l'ensemble des usagers.

Madame Kristen Lecorgne évoque la concertation sur le projet. La concertation préalable L103-2, organisée à l'automne 2021, consiste à échanger avec le public sur un projet initial. Une Participation du public par voie électronique, organisée sous l'égide de la Commission nationale du débat public, sera organisée début 2022 et permettra d'échanger avec le public sur un projet plus abouti. La réunion de ce soir vise à présenter le projet et à informer sur les phases de concertation réglementaire organisées à partir de la rentrée 2021.

Monsieur Vivien Corre évoque l'organisation des travaux. Ils démarreront à la fin de l'été 2022.

Monsieur Vivien Corre rappelle également la charte Emploi, qui est un engagement fort des ouvrages olympiques sur l'emploi à travers différents principes.

10% 10% des heures travaillées à réserver à l'insertion professionnelle (personnes éloignées de l'emploi, alternants ou résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville)

25% 25% du montant des marchés à rendre accessibles aux TPE, PME et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS)

 Des chantiers socialement exemplaires : lutter contre le travail illégal, les pratiques anticoncurrentielles, les discriminations, garantir la qualité des conditions de travail.

Les Jeux Olympiques : la colline à l'été 2024

Madame Anne Murac, Responsable du Cluster Île-de-France à Paris 2024, explique que les Jeux Olympiques et Paralympiques sont les événements les plus importants au monde dans le domaine sportif. Pour le public, c'est l'occasion de vivre des émotions hors normes. Elle ajoute que c'est une opportunité unique d'accueillir les Jeux en 2024 à Paris et dans la France entière. Enfin, c'est un vrai challenge, un projet collectif pour vivre les Jeux dans les meilleures conditions pour les athlètes, les visiteurs et l'ensemble des personnes qui auront accès à ces Jeux.

Elle ajoute quelques chiffres :

- 4 milliards de téléspectateurs environ – la colline sera vue par le monde entier ;
- Plus de 13 millions de visiteurs viendront soutenir les athlètes. C'est l'occasion de faire rayonner le territoire et le patrimoine.

Madame Anne Murac rappelle ensuite le programme sportif : 32 sports seront accueillis sur le programme olympique soit environ 10 500 athlètes. Une campagne de recrutement de volontaires sera lancée : l'objectif est de recruter 31 500 volontaires. Dès l'année prochaine, Paris 2024 viendra au contact de la population à ce sujet. Elle ajoute qu'il y aura plus de 26 000 journalistes accrédités en média et que plus de 15 millions de personnes suivront le relais de la flamme qui parcourera le territoire et les rues de Saint-Quentin-en-Yvelines avant d'aller sur l'ensemble des sites olympiques et paralympiques. Il y aura plus de 350 000 heures de télévision.

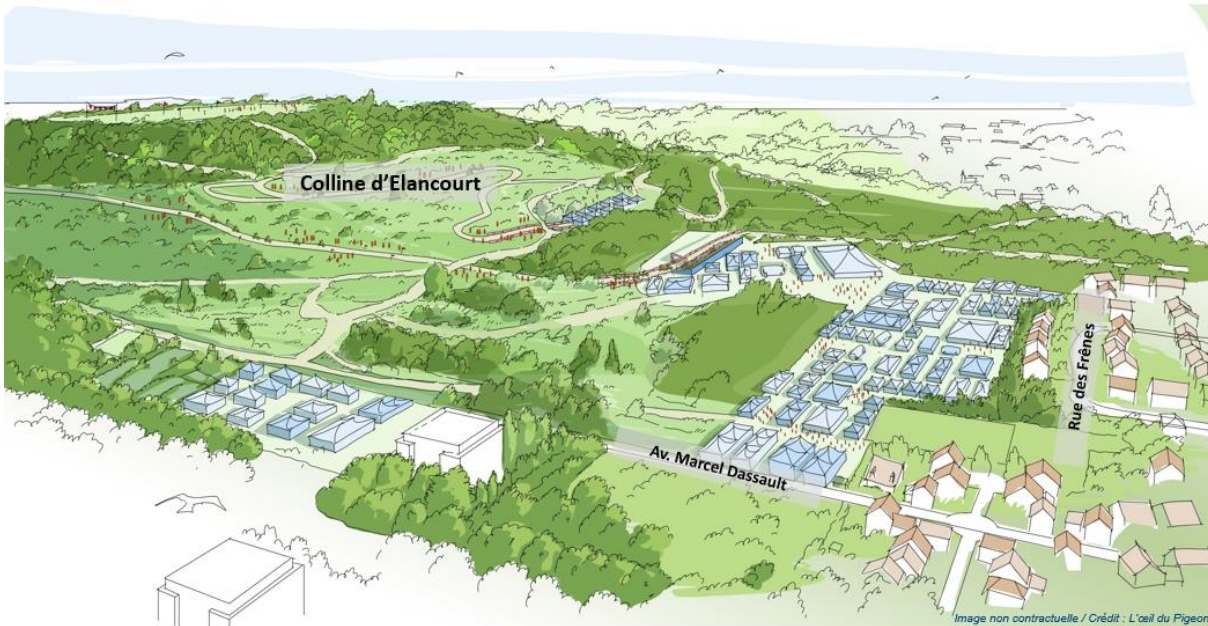
Pour conclure, le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines sera une terre de vélo avec :

- le Vélodrome National qui accueillera les compétitions de vélo sur piste et para-vélo sur piste,
- la piste de BMX racing située sur le vélodrome et Élancourt pour les compétitions de VTT.

Cette offre vient s'intégrer dans la politique territoriale de Saint-Quentin-en-Yvelines de développement de projets de mobilités douces.

La colline d'Élancourt accueillera les compétitions de VTT pendant 2 jours : 72 athlètes seront accueillis et 12 000 visiteurs attendus. La piste olympique sera laissée en héritage après les Jeux.

Une première esquisse de l'aménagement temporaire imaginé sur la colline d'Élancourt est présentée : des tentes, des gradins et des tribunes permettront d'accueillir les populations dans les meilleures conditions. Deux zones spécifiques de départ et d'arrivée seront l'épicentre pour le site de compétition. Enfin une zone plus technique est pensée plus haut pour une meilleure proximité avec les coureurs.



La colline d'Élancourt en 2025 : un lieu ouvert à tous

Monsieur Vivien Corre évoque les ambitions de l'héritage du projet :

- Conserver la piste VTT olympique au rayonnement sportif international ;
- Créer des espaces de détente et de promenade pour les familles ;
- Renforcer la pratique de la course à pied ;
- Développer une offre de VTT complète et adaptée à tous ;
- Conforter les accès à la colline et développer l'accessibilité universelle.
- Préserver et enrichir l'environnement naturel actuel de la colline d'Élancourt ;

Monsieur Vivien Corre présente ensuite le schéma de principe d'aménagement de la colline. Pour conforter la marche et la course à pied, des itinéraires piétons seront aménagés et les accès à la colline revalorisés. Le maillage permettra de profiter de l'ensemble des espaces. L'objectif est de s'inscrire dans un aménagement naturel, avec le moins d'impact possible sur l'environnement et sur les cheminements existants.

Pour les parcours VTT, l'idée est de valoriser un usage tout public et toutes pratiques, pour les sportifs confirmés mais aussi pour les familles, avec différents niveaux de difficultés. La préservation et la valorisation de l'environnement naturel de la colline passe par le respect de la charte environnementale mais aussi par :

- la mise en valeur du paysage de la colline avec des aménagements respectueux de l'environnement ;
- une démarche d'évitement et de réduction des effets du projet sur son environnement ;
- des mesures pour favoriser le développement de la biodiversité :
 - o Création de lisières étagées et aménagement de lisières le long des chemins dans les espaces boisés ;
 - o Protection d'espèces herbacées et d'espèces animales protégées ;
 - o Lutte préventive et curative des plantes exotiques envahissantes (renouée du Japon, robinier faux-acacia, etc.).

Les prochaines étapes

Madame Kristen Lecorgne rappelle les objectifs de la concertation L103-2 qui aura lieu du 20 septembre au 20 octobre 2021 :

- Informer le public sur les objectifs et caractéristiques de projet d'aménagement de la colline d'Élancourt ;
- Recueillir les avis sur l'opportunité, les usages et les caractéristiques du projet.

Elle conclut avec les modalités d'information et d'expression :

- La mise à disposition d'un dossier de présentation du projet dans des lieux de vie du territoire et sur internet ;
- Une page d'information sur le site internet de la SOLIDEO ;
- L'organisation d'au moins un atelier de concertation ;
- Un formulaire sur le site internet de la SOLIDEO ;
- Un espace libre attaché au dossier de présentation.

Monsieur Laurent Mazaury, 13^{ème} Vice-Président délégué aux sports de Saint-Quentin-en-Yvelines et aux Jeux Olympiques et Paralympiques, 3^{ème} adjoint d'Élancourt, se félicite de l'accueil des Jeux Olympiques de Paris 2024. Au-delà de l'aspect sportif, il y a un projet d'aménagement urbain maîtrisé et durable qui profitera à l'ensemble des Élancourtois et des Saint-Quentinois. Le point culminant de l'Île-de-France a besoin d'être plus valorisé et de s'ouvrir aux habitants du territoire. C'est l'objectif de la phase héritage. Il ajoute qu'il y a une vraie attention portée à l'aspect écologique, le site étant aujourd'hui fondamentalement vert. Il rappelle que les espèces invasives seront remplacées par des espèces durables qui valoriseront le site. De plus, les zones humides sont respectées, notamment une zone humide essentielle au pied de la colline. Le haut de la colline sera plus facilement accessible contrairement à la situation actuelle. Il remercie les partenaires pour le travail en cours qui n'est pas encore terminé car il reste encore 3 ans avant les Jeux. Le projet va dans le bon sens avec une écologie respectée, un site ouvert au public et une belle vocation d'héritage à Saint-Quentin-en-Yvelines et Élancourt. Il conclut en ajoutant que le site sera dynamique et symboliquement fort car les yeux du monde seront tournés vers la colline d'Élancourt.

Monsieur Thierry Michel, 7^{ème} Vice-Président délégué aux finances de Saint-Quentin-en-Yvelines et aux ressources humaines de Saint-Quentin-en-Yvelines et 1^{er} adjoint d'Élancourt, exprime sa satisfaction quant à l'évolution globale du site, qui n'est pas aménagé depuis 30 ans. La colline sera un lieu emblématique après les Jeux pour tous les Yvelinois : un lieu olympique est toujours symbole de plaisir et de fierté. Il ajoute que les élus seront à l'écoute des habitants et en particulier des habitants de la Clef de Saint Pierre, les plus concernés aujourd'hui.

Temps d'échanges

Les questions suivantes ont été posées sur le tchat ou lors de prises de paroles à l'oral. Les réponses suivantes ont été apportées.

Organisation et déroulement des Jeux

Question : « *Qu'est-il prévu en termes de stationnement pour les visiteurs pendant les Jeux ? Quid pour les camping-caristes ?* »

Madame Anne Murac répond que l'accès à l'ensemble des sites de compétition olympiques et paralympiques est organisé en lien étroit avec le partenaire Île-de-France Mobilités. Paris 2024 a l'ambition de proposer une offre 100% transport en commun. Il n'y aura pas de parking dédié aux spectateurs et les visiteurs arriveront par le train et acheminés via un système de navettes. Cela correspond à une volonté d'excellence environnementale tout en assurant la sécurité des sites de compétitions.

Question : « *Quelles seront les installations temporaires du secteur Nord-Ouest ?* »

Monsieur Vivien Corre répond qu'une fois les Jeux terminés, une grande prairie sera restituée, il y aura un espace vert sur cette partie nord-ouest du site.

Question : « *Combien de temps va prendre l'implantation des aménagements provisoires et quel va être le bruit généré ?* »

Madame Anne Murac répond que les phases de Test Event vont permettre de s'assurer que la piste olympique répond au standard attendu. La SOLIDEO va ensuite continuer les travaux d'aménagement de la colline. Autour du mois d'avril 2024, les aménagements temporaires vont commencer à être mis en place par Paris 2024 : gradins, structures de tentes ou encore voies d'accès temporaires jusqu'au mois de juillet. Cette phase d'aménagement respectera le cadre de vie des riverains. Ainsi, les cheminements seront dessinés pour ne pas contraindre leur quotidien. Les travaux auront lieu à des horaires spécifiques, respectant le code du travail.

Enfin, il n'y aura pas de nuisances nocturnes notamment lors de la phase de montage et de démontage.

Aménagement héritage de la colline

Question : « *Qu'est-il prévu pour le stationnement après les Jeux ?* »

Madame Isabelle Valentin répond que le projet de la colline fait partie d'un projet plus important de développement de l'ensemble du site naturel autour de la colline d'Élancourt. La colline fait partie d'un maillage cycliste plus important ; l'idée est de privilégier l'accès au site par le vélo et à pied, non pas par la voiture. Les besoins en termes de stationnement feront l'objet d'échange lors de la concertation à l'automne.

Question : « *Un parc canin sera-t-il créé ?* »

Madame Isabelle Valentin répond que le projet n'en est pas encore à ce niveau de détail. Le sujet est noté et une réflexion se fera avec les élus et lors de la concertation.

Question : « *Qui entretiendra cet espace naturel après les Jeux ?* »

Madame Isabelle Valentin répond que le territoire est la propriété de Saint-Quentin-en-Yvelines qui continuera à le gérer et à l'entretenir après les Jeux dans sa nouvelle destination de lieu confortable et adapté à tous les usages. **Monsieur Jean-Michel Fourgous** ajoute qu'il faudra évaluer le coût de cette gestion.

Madame Isabelle Valentin répond que le travail ne fait que commencer au sujet de la gestion. Au regard des aménagements développés, il faudra évidemment voir les coûts que cela génère.

Question : « *Quel sera le retentissement économique et l'impact du projet sur les commerces d'Élancourt ?* »

Madame Isabelle Valentin répond que le territoire s'identifie comme la terre du vélo par excellence. Le renforcement des équipements va permettre d'accentuer l'identité remarquable autour du vélo ce qui représentera un attrait pour le territoire. Il n'est pas possible de connaître le retentissement économique chiffré à ce stade.

Question : « *Comment sera géré l'arrière des pavillons existants ?* »

Madame Isabelle Valentin répond que l'arrière des pavillons est une zone tampon sur laquelle la végétation n'est absolument pas touchée. Derrière cette zone tampon, une installation provisoire sera créée pendant les Jeux. Un aménagement paysager sera ensuite réalisé.

Monsieur Vivien Corre ajoute que l'idée est de conserver la frange végétalisée existante avec des espaces boisés en interface entre le tissu pavillonnaire et les futurs aménagements de la colline. Au moins 10m de large de franges végétalisées seront conservés pour assurer un filtre suffisamment large et important vis-à-vis du tissu existant de logements.

Question : « *Quel type de végétation et de plantation sera développé dans le projet ?* »

Monsieur Vivien Corre répond que les études démarrent tout juste mais un soin sera apporté en particulier aux essences et aux plantes choisies pour s'intégrer dans le milieu spécifique de la colline, sans ajouter de plantes invasives. Un travail est réalisé avec les prestataires pour s'intégrer au sol et aux expositions. Cependant, le projet est encore très en amont, les choix ne sont donc pas encore arrêtés.

Question d'une habitante des pavillons au pied de la colline : « Quel est l'avenir des terrains après les Jeux ? Des moyens seront-ils mis en œuvre pour empêcher les gens du voyage de s'installer ? »

Madame Isabelle Valentin répond qu'un travail est en cours sur les lieux d'accès afin d'éviter l'installation des gens du voyage. Ce sujet est bien identifié et une réponse sera apportée.

Monsieur Jean-Michel Fourgous ajoute qu'avant le projet des Jeux, il y avait déjà un problème autour de la sécurisation du site. Ainsi les conditions d'organisation de la sécurité du site seront à rediscuter pour être adaptées.

Question : « Allez-vous aménager les réseaux eau – électricité – télécommunication ? »

Monsieur Vivien Corre répond que des réseaux vont être mis en place pour alimenter la colline (électricité, eau potable, télécom) afin d'accueillir les Jeux et ponctuellement d'autres événements par la suite.

Monsieur Jean Michel Fourgous ajoute que les organisateurs auront besoin des réseaux au sommet de la colline. Il faudra prévoir une structure qui permette de la convivialité en haut de la colline.

Question « Où seront les équipements héritage (Pumptrack, Skill Zone, Drop Zone, etc.) ? »

Monsieur Vivien Corre répond que les études sont en cours pour connaître les secteurs les plus adaptés en fonction de la surface et de la population à accueillir pour chacun des équipements. Ainsi, la localisation n'est pas encore définie. Cette première phase d'information permet de lancer les phases de concertation durant lesquelles l'idée est d'associer tout le monde à la construction du projet et à ces usages tout en tenant compte des spécificités écologiques du site qui conduisent à imaginer de réutiliser prioritairement les espaces qui auront déjà été utilisés pendant les Jeux.

Réaménagement de la RD912

Question : Des fermetures de routes notamment la RD912 sont-elles prévues pendant les chantiers ?

Monsieur Vivien Corre répond que la fermeture de routes pendant les travaux doit être étudiée plus finement mais n'est pas envisagée à ce stade.

Question : La RD912 au droit de la colline sera-t-elle réaménagée ? Quels aménagements complémentaires pour sécuriser la RD912 après les Jeux ?

Madame Isabelle Valentin répond que cela ne fait pas partie du périmètre d'étude et de la mission de la SOLIDEO.

Monsieur Olivier De la Faire répond qu'en tant que Département engagé pour que le site soit durable avec un héritage ayant pour but de pérenniser le vélo, il faut profiter des Jeux pour développer l'attractivité du territoire. Le Département va développer les aspects économiques et sociaux autour de la colline, les Jeux vont notamment amener de l'emploi sur le territoire. Le but est d'avoir une globalité de projets, en lien avec le golf, les épreuves équestres et cyclistes.

Ainsi, le Département va investir pour garder cette lisibilité après les Jeux autour de ces trois grandes disciplines.

Monsieur Arnaud Courtier ajoute qu'il reste du temps pour préparer l'après-Jeux. Les réponses ne sont pas encore connues sur tous les sujets. La phase travaux va être parfaitement maîtrisée pour livrer la phase olympique. Cette phase ne sera pas une grande perturbation pour les habitants car elle dure deux jours et les aménagements sont éphémères. Les aménagements seront retirés immédiatement après les Jeux pour que les habitants puissent profiter de la colline avec des aménagements pour la famille, le grand public et les loisirs sportifs. Le plus gros du travail porte notamment sur les questions d'accès et de sécurité pour livrer un aménagement qui donne satisfaction à tout le monde sans perturbation pour les quartiers avoisinants la colline.

Informations et questions sur le projet

La SOLIDEO a indiqué sur le tchat qu'un site Internet avait été mis en ligne www.projets.ouvrages-olympiques.fr et qu'il était possible d'envoyer des questions à l'adresse participer@ouvrages-olympiques.fr

Conclusion

L'animatrice prend la parole pour inviter à participer à la concertation pendant laquelle il y aura des temps d'échange à partir de septembre. Elle remercie pour l'ensemble des questions et des contributions.

Madame Isabelle Valentin conclut cette soirée en remerciant les participants de leur présence et rappelle l'importance de ce type d'échange. Les questions qui n'ont pas été abordées ce soir le seront ultérieurement, notamment dans le cadre de la phase de concertation qui s'ouvrira en septembre.

Monsieur Jean-Michel Fourgous conclut la réunion en rappelant que le projet de la colline d'Élancourt est un très beau projet, au début de sa maturité. L'objectif de ce projet est notamment d'ouvrir l'espace et de permettre à tout le monde d'y aller. Un travail doit encore être mené pour harmoniser la partie « sport de haut niveau » et « sport loisirs » pour les familles. Au sujet des parkings, il explique qu'il n'est pas possible de promettre qu'il n'y aura pas un effet de saturation pendant les deux jours de Jeux – il est notamment difficile de savoir comment tout va se dérouler trois ans avant l'événement – mais que tout sera mis en œuvre pour qu'il y ait le moins de désagréments. Il remercie pour la grande participation de ce soir et rappelle que les échanges vont continuer, que les différents acteurs restent attentifs aux différentes questions. Ce défi olympique arrive une fois tous les siècles et représente une occasion exceptionnelle une fois dans la vie d'une ville, il faut donc que ce projet soit intégré au maximum dans le territoire. Enfin, il ajoute que l'événement va donner une image très saine et positive de la France. Il est très fier de ce projet, qui créé un beau consensus, et de son avancée.

L'animatrice remercie tous les intervenants et les participants et donne rendez-vous le 20 septembre pour la phase de concertation réglementaire.

FIN DE LA REUNION

Les questions en suspens trouveront leur réponse dans les réunions de concertation à venir.